



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet du préfet  
Direction des sécurités**

Metz, le 22 JUL 2020

Service interministériel de défense et de protection civile	Le préfet de la Moselle
Affaire suivie par : Hélène MIRANDA Tél : 03 87 34 87 88 E-mail : helene.miranda@moselle.gouv.fr	à Destinataires in fine (en annexe)

**OBJET** : Campagne nationale de prévention des risques liés à la baignade

**P.J.** : Deux affiches de sensibilisation

Chaque année, en France, les noyades accidentelles sont responsables d'environ 1000 décès et constituent la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans.

Plusieurs cas de noyades ont été signalés en cette période pré-estivale, impliquant notamment de jeunes enfants lors de baignades en piscines privées. Ces événements mettent en évidence l'importance de la prévention et de la vigilance face à des accidents qui touchent toutes les catégories d'âge et tous les milieux (mer, piscine, lacs et rivières) et qui sont, pour la plupart, évitables.

L'apprentissage de la natation, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade ou le respect des zones de baignade autorisées permettraient pourtant d'éviter un grand nombre de ces noyades.

Pour réduire le nombre de décès, la prévention des noyades reste donc une priorité des pouvoirs publics.

Pour cette raison, cette année encore, le ministère de l'intérieur s'associe au ministère des Solidarités et de la santé et au ministère des Sports, en partenariat avec Santé publique France pour la campagne nationale 2020 de prévention contre les risques liés à la baignade qui a comme objectif prioritaire, la prévention des noyades et le développement de l'aisance aquatique.

Ainsi, afin de sensibiliser le grand public à ces risques et aux mesures élémentaires de protection à prendre pour les prévenir, vous trouverez plusieurs affiches et divers supports téléchargeables en suivant les liens ci-dessous :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/risques-de-la-vie-courante/baignades>

<https://preventionete.sports.gouv.fr/>

Le ministère des sports rappelle l'importance de l'apprentissage de la natation comme moyen d'éviter la noyade et propose, pour les plus petits, une série de tutoriels gratuits et ludiques qui permettent aux parents de familiariser leurs enfants aux bases de l'aisance aquatique :

[https:// http://sports.gouv.fr/preventiondesnoyades](https://http://sports.gouv.fr/preventiondesnoyades)

Je vous prie de diffuser ces informations aussi largement que possible aux interlocuteurs concernés dans votre commune.

Je vous remercie de votre implication dans cette campagne de sensibilisation du public, qui ne trouve son efficacité que dans l'engagement de l'ensemble des acteurs.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information que vous jugerez utile.

Le préfet,



Didier MARTIN

## DESTINATAIRES IN FINE

- Mesdames et messieurs les maires du département de la Moselle,  
s/c de madame et messieurs les sous-préfets d'arrondissement de :
  - ↳ METZ
  - ↳ FORBACH-BOULAY
  - ↳ SARREBOURG / CHATEAU-SALINS
  - ↳ SARREGUEMINES
  - ↳ THIONVILLE
- Monsieur le président du conseil départemental de la Moselle
- Madame la directrice départementale de la cohésion sociale (DDCS)
- Madame la directrice de l'agence régionale de santé (DT-ARS)
- Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours (SDIS)
- Monsieur l'inspecteur général, directeur départemental de la sécurité publique de la Moselle  
et coordonnateur de la zone Est
- Monsieur le colonel, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la  
Moselle (GROUPEMDEP)